

AUTO-ECOLE BLANCARDE
275 BD CHAVE
13004 MARSEILLE

Tel 04-91-34-54-51 Agrt E0301309090

PREVISIONNEL DE REALISATION DU PROJET
ET
DEROULEMENT DE LA FORMATION

Date prévisionnelle de réalisation du projet :

COURS DE CODE COLLECTIF – (tous les Lundis et Jeudis de 18h30 à 20h)

Organisés dans nos locaux agréés avec mise à disposition de supports type examen

COURS DE CONDUITE DE 1H30 – (selon disponibilité du candidat 2 a 3 fois par semaine)

Prise et Dépôt possible a domicile sur demande du candidat dans une limite périphérique de 5 kms maximum intra-urbain

PREVISION DATE EXAMEN THEORIQUE (CODE) : 3 Mois maximum à date d'inscription

PREVISION DATE EXAMEN PRATIQUE (CONDUITE) : 6 Mois maximum à date d'inscription

L'établissement s'engage à dispenser une formation conforme au Programme National de Formation (REMC) tels qu'ils sont décrits dans le livret d'apprentissage. Ce livret sera remis à l'élève après avoir été validé par les services Préfectoraux.

L'établissement s'engage à mettre en œuvre toutes les compétences et moyens nécessaires pour que l'élève atteigne le niveau de performance requis. Les cours théoriques et pratiques seront dispensés par des personnes titulaires de l'autorisation d'enseigner validée et correspondant à la catégorie de permis préparée.

Avant le début de la formation, l'établissement procède à l'Evaluation du niveau de l'élève, conformément à la réglementation en vigueur. Cette appréciation permet l'estimation du nombre d'heures nécessaires à la formation théorique et pratique, elle sera d'au moins 20 heures.

Suite à l'évaluation de départ, le déroulement de la formation est communiqué à l'élève aussi bien pour les cours pratiques que théoriques.

Le calendrier prévisionnel des séances de formation est établi par l'établissement en concertation avec l'élève informé de sa progression.

**AUTO-ECOLE BLANCARDE
275 BD CHAVE
13004 MARSEILLE**

Tel 04-91-34-54-51 Agrt E0301309090

LES ENJEUX DE LA FORMATIONS A LA CONDUITE

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir que peut procurer la conduite d'un véhicule, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Roulez en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les Conducteurs débutants représentent une par trop importance de tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre ka vie ou de la dégrader.

L'enjeu principal de la formation de conduite au permis est d'amener tout usager de la route à adopter une conduite responsable, et respectueuse de l'environnement.

La formation doit permettre à tout usager :

- De prendre conscience des facteurs de risque.
- De comprendre les interactions entre ces facteurs
- De prendre en compte lors de la conduite de ses capacités et de ses limites.
- Adopter une conduite apaisée.
- Comprendre l'interaction entre l'homme - le véhicule - l'environnement.

La Formation :

- Favorise la prise de conscience des risques
- Permet d'accroître ses capacités d'auto-évaluation sur ses ponts forts et ses faiblesses
- -permet de faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre

La Formation facilite :

- La mémorisation des règles
- L'assimilation des règles et comportements à adopter
- La compréhension, notamment avec l'alternance entre la théorie et la pratique
- Les transferts des connaissances vers les savoir-faire.

L'enjeu de la formation ne s'arrête pas à l'obtention du permis de conduire, il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris doit progresser et évoluer après, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

DEROULEMENT DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE B

Ce programme se vaut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible,

Des compétences qu'un conducteur responsable soit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites

LA PHASE PRATIQUE :

Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de nuit comme de jour, par beau temps ou pluie.

Pour exemple déroulement d'une leçon de conduite

Pour une leçon d'une durée de 1h.

5 mn de présentation des objectifs

45 mn de conduite effective pour la réalisation des objectifs définis

10 mn de bilan et commentaires pédagogiques

Les commentaires pédagogiques comprennent :

La validation éventuelle des objectifs

Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage

La synthèse du formateur sur la fiche de suivi du candidat

La durée d'une leçon de conduite au volant ne peut excéder deux heures consécutives.

L'interruption entre deux leçons de conduite doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

- Certains éléments de la formation initiale, notamment les contenus prévus à la 1^{er} étape (le REMC en compte 4 étapes), peuvent être enseignés en dehors de la circulation (piste, aire fermé à la circulation, parc de stationnement, simulateur homologué, et ne doit pas excéder 4 heures si le volume total est de 20 heures.
- L'enseignant doit procéder aux évaluations prévues dans le livret d'apprentissage. ces évaluations visent d'une part à valider séparément les objectifs pédagogiques contenus dans chaque étape de la formation et d'autre part, à valider de façon globale chaque étape que comporte la formation initiale.

LA PHASE THEORIQUE :

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la Sécurité Routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Thèmes Proposés : Signalisation et Règles de circulation

- Priorités, Intersection, Croisement, Dépassement
- Visibilité et Eclairage, Arrêt et Stationnement
- Conduite pratique, Usagers vulnérables, Partage de l'espace public
- Eco-conduite et Eco-mobilité, prise de conscience des risques.

**AUTO-ECOLE BLANCARDE
275 BD CHAVE
13004 MARSEILLE**

Tel 04-91-34-54-51 Agrt E0301309090

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : dit « inspecteur du permis de conduire et de la sécurité »

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement, qui vous précise ce que vous allez devoir faire.

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ ou autoroute.
- Durant ce parcours vous devez appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre (CO2)
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.
- Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ 5 minutes.
- Réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours.

Pour se présenter à l'épreuve pratique : Il faut avoir réussi l'examen de code, avoir au moins 18 ans si formation traditionnelle et/ou supervisée, 17 ans et demi si formation par le biais de l'Apprentissage Anticipée de la conduite(AAC)